

Section 9.—Commission du Tarif

La Commission du Tarif a été constituée par une loi du Parlement en 1931 (c. 55, 21-22 Geo. V). Les fonctions de la Commission sont décrites aux pp. 983-84 de l'Annuaire de 1941. Durant la guerre, le personnel a été presque complètement engagé à l'Administration des huiles et des graisses de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Section 10.—Autres administrations diverses

Certains domaines de l'activité du Gouvernement fédéral, tels que la Commission des eaux limitrophes et certaines activités spécialisées du Ministère des Mines et Ressources, sont étudiés dans l'édition de 1930 de l'Annuaire comme suit:—

Commission des eaux limitrophes, pp. 1030-31;

Service géodésique, p. 1031;

Service topographique, p. 1032;

Observatoires du Dominion, p. 1033.

PARTIE II.—ADMINISTRATION D'ÉTAT EN TEMPS DE GUERRE

L'édition de 1942 de l'Annuaire consacre, sous cette rubrique, diverses sections aux principaux ministères de guerre des Munitions et Approvisionnements et des Services Nationaux de Guerre. L'étude est faite au point de vue fonctionnarisme. Ce document, très peu susceptible de changement, n'a pas été répété dans la présente édition. L'information courante sur ces ministères et spécialement sur la place qu'ils occupent dans l'effort de guerre est donnée dans l'introduction.